

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU VENDREDI 27 FEVRIER 2026

Le vendredi 27 février 2026 à 18h30, s'est tenue l'assemblée générale de l'association dans la salle du Club du Sourire de Chagny.

Présents :

- **Non adhérents (6)**

Mme Claudette Brunet Léchenault, conseillère départementale
M. J.Christophe Descieux, conseiller départemental
M. Sébastien LAURENT, maire de Chagny
Mme Patricia ROSSIGNOL, adjointe en charge de la vie associative
Mme Catherine PAPPAS Maire de Chaudenay.
M. Gilles Belfils (Foyers Ruraux et FRGS)

Adhérents (29) :

Barthel Bernadette ; Bernard Hélène et Patrick ; Bruner Nadine ; Candiard Liliane ; De Lange Marlyse ; Desbois Geneviève ; Gagnard Anthony ; Gaudry David ; Faust Gaudry Sylvia ; Herbourg Marie-Odile ; Itasse Thierry ; Iwaszkiewicz Christelle ; Joblot Suzanne ; Lachaux-Morel Sylvie ; Le Leuxhe Lydia et Alain ; Lejour Caroline ; Lelong Jocelyne et Claude ; Merle Edith ; Moine Christine ; Nicot Thierry ; Pasquier Jean-Luc ; Perrichon Loic ; Perronny Geneviève ; Segault Jean-Claude ; Violot Isabelle ;

Excusés :

- **Adhérents excusés avec procuration (10) :**

Ulmer Olivier
Alexia Barthel
Juliette Faust
Itasse Françoise
Martin Didier
Michèle et J.Marc Rodier
Gagnard Janine et Nathalie
Saunier Claire

- **Adhérents excusés sans procuration (4) :**

Claudette et Gérard Gaudry
Nicole Laget
Eliane et Jean-Pierre Losson
Giuseppa Micali

- **Non adhérents (2) :**

Stéphanie Boulnois, directrice EHPAD Chagny
Clément BAUDRAND, directeur de l'école de Santenay

Nombre d'adhérents présents ou représentés : 39

Le quorum de 18 adhérents (présents + procurations) est donc atteint (il doit être d'1/4 des membres adhérents : article XI des statuts – 68 adhérents en 2025). **L'assemblée générale peut donc se tenir.**

Sylvia Faust Gaudry, présidente ouvre la séance et remercie nos adhérents et spectateurs toujours fidèles pour leur soutien dont nous avons toujours besoin.

1) Rapports moral et d'activité de l'année 2025 :

Sylvia Faust Gaudry, présidente expose le rapport moral :

« Nos statuts stipulent que : « l'association s'inscrit dans le champ de l'éducation populaire par la promotion du cinéma et des rencontres culturelles à partir ou au moyen de films », avec pour objectifs, de donner accès à la culture cinématographique à tous les publics en collaborant avec les acteurs locaux de la vie associative et culturelle.

En ce début d'année, il m'a semblé important de les relire afin de vérifier si nous étions toujours bien en accord avec eux.

Comme vous pourrez le constater d'ici quelques minutes dans le rapport d'activités, CinéMarey a réussi à atteindre ces objectifs en proposant des projections variées, de qualité et permettant de nombreux échanges avec des publics différents.

Nous avons aussi eu le plaisir de partager de beaux moments autour de nouveaux projets avec d'autres associations chagnotines mais aussi, pour la première fois, avec la bibliothèque municipale.

Cependant, malgré toute notre bonne volonté, tout cela n'aurait pas été possible sans l'aide des mairies de Chagny, Chaudenay, Rully et Fontaines qui nous prêtent leurs salles ; sans le soutien financier du département qui nous permet de fonctionner, mais aussi des sponsors chagnotins et des environs à l'occasion des Docs en balade ; sans l'aide financière des Foyers Ruraux du Grand Secteur Chalonnais qui cette année encore, in extremis, a pu nous soutenir. Et puis, bien sûr, sans ce soutien aussi bien moral que financier que nos adhérents et le public nous offrent et qui nous fait chaud au cœur !

Mais nous sommes bien conscients que les restrictions budgétaires imposées par le gouvernement vont nous impacter-et cela a déjà été le cas en 2025 avec la perte d'une subvention de la région- et donc probablement nous obliger à revoir notre façon de fonctionner.

Heureusement, notre équipe de bénévoles continue à donner son temps et son énergie pour que CinéMarey puisse rester à la hauteur de ses ambitions. Un grand BRAVO à tous !

J'en profite pour saluer la mémoire de Sylvie Tharreau, membre de notre CA, qui nous a quittés en fin d'année dernière après un rude combat contre la maladie. Nous avons perdu l'une des nôtres, mais pas notre détermination.

Il nous faudra donc en 2026, relever le défi de tenir le cap avec beaucoup moins de moyens financiers. Plus que jamais, nous allons devoir compter sur les soutiens locaux et la bienveillance des adhérents et du public pour nous permettre d'apporter notre pierre à la culture et à l'éducation populaire à Chagny et ses alentours. »

2) Le rapport d'activités de l'année 2025 est présenté par différents membres du CA :

- CinéVillage (Présenté par Hélène) :

Belle variété dans les films proposés : drames, comédies, policiers, sujets sociétaux...

Tous des films de qualité, reconnus par le public et la critique.

Cette année, pour la séance « Plein air », nous avons souhaité projeter le film "En fanfare", que nous n'avions pas pu projeter pendant la saison.

Pour accompagner ce film, nous avons sollicité un groupe de musique, le groupe Bat'Attack, groupe de percussion et nous avons proposé une buvette et petite restauration, pour faire patienter les spectateurs jusqu'à la tombée de la nuit.

Les **10 séances « CinéVillage »** à **Chaudenay** dont une projection en plein air le vendredi 11 juillet (**68 spectateurs dont 4 enfants**), ont réuni **439 spectateurs**, soit une moyenne d'environ **44 spectateurs**.

- Jurée n°2
- C'est le monde à l'envers
- Lee Miller
- Vingt dieux
- Emilia Perez
- La plus précieuse des marchandises
- En fanfare (film plein air)
- La venue de l'avenir
- Le répondeur
- Des jours meilleurs

- **La fête du court métrage (Présenté par David):**

Elle a eu lieu le 21 mars 2025 à Chagny, dans l'ancien buffet de la gare. Cette salle devenue un espace de coworking géré par "La réussite est dans le pré" nous a été mise à disposition gratuitement par l'intermédiaire de la mairie de Chagny pour la seconde année.

57 spectateurs dont 1 enfant.

Comme tous les ans, un petit groupe de l'équipe CinéMarey a concocté la sélection de films proposés au national. Une soirée bien agréable avec une programmation variée tant en durée de films qu'en type de réalisations...

Des fictions, de l'animation, des sujets sérieux, de l'humour dont un court muet classique en noir et blanc avec Buster Keaton.

Une salle bien remplie avec une petite soixantaine de spectateurs qui ont apprécié ces 2 séances et l'entracte gourmand avec les préparations de "La roulotte à Tacos» ainsi que les boissons offertes par CinéMarey.

- **La journée inter associations (Présenté par Sylvia)**

Le jeudi 1er mai 2025, nous avons participé à cette fête sur le thème de la nature, en collaboration avec CACTUS, Culture au jardin et Les Loisirs de l'Enfance de Chagny.

Nous avons projeté les documentaires :

« La forêt gourmande » de Valérie Manns (à 11h).

35 spectateurs dont 6 enfants y ont été accueillis. A la fin du film, beaucoup sont restés pour discuter avec Audrey Brouxel, membre de l'association qui s'occupe de cette forêt et que l'on voit dans le documentaire.

« Le temps des arbres » de Marie-France Barrier –association Des enfants et des Arbres (à 16h30).

40 spectateurs dont 8 enfants. Ce documentaire a beaucoup plu au public qui est resté discuter de ce sujet après la projection et s'est renseigné sur l'association.

La collaboration entre plusieurs associations a été source de beaucoup de satisfactions, tant au niveau des réunions de préparation que de la journée elle-même. Beaucoup d'échanges, de mise en commun des compétences et des moyens humains.

De nombreuses activités en direction des familles ont été proposées : jeu de piste menant au verger ; land art, r Fresque collective, peinture d'une boîte à livres, troc de plants, arbre à souhaits, balade découverte des arbres remarquables de Chagny, petite restauration.....

Il y a eu des participants régulièrement tout au long de la journée qui s'est terminée par un pique-nique en commun.

- **Mois du film documentaire : les Docs en balade de CinéMarey (Présenté par Lydia):**

14 docs projetés pour une moyenne de 33 spectateurs par projection. Du 22 novembre au 30 novembre, nous avons projeté dans 5 communes -Rully, Fontaines, Chaudenay, dans les salles des fêtes mises à disposition, Chagny à l'ancien buffet de la gare ainsi qu'une soirée à la bibliothèque municipale, Sampigny à La Turbine (jouxte la Poterie), toujours bien reçu par Alice.

L'EHPAD de Santenay (17 spectateurs)

Cette année, nous n'avons pas pu aller dans les écoles.

Toutes nos projections sont en accès libre et nous offrons toujours un buffet pour clore la séance de façon conviviale et continuer les échanges pour ceux qui le veulent.

Pour accompagner les séances, nous invitons des intervenants, nous commandons des spectacles et nous collaborons sur des ateliers d'échanges.

A Rully, le 22 novembre, Echanges autour de livres sélectionnés par Plaquemine et la librairie de Chagny, plus ou moins inspirés par le documentaire « A bicyclette ». Comme chaque année, les libraires ont mis les ouvrages à disposition courant octobre.

A Fontaines, le 25 novembre, intervention de Gwennola Robin, protagoniste du documentaire « L'entre-deux-mondes des devenus sourds ».

A Chaudenay, le 26 novembre, un spectacle conté par Emmanuelle Lieby : 'Racines, contes de forêts et d'arbres', en rapport avec le documentaire projeté, pour lequel un intervenant était présent.

A Sampigny (La Turbine), le samedi 29 novembre, un spectacle musical de C. Weissmann et G. Drigon. Une chanteuse, un accordéoniste...qui nous ont interprété des chansons d'Annie Cordy

L'organisation de cet évènement monopolise les 16 membres du CA de mars à novembre pour le choix de la programmation, la recherche d'intervenants et d'animations, l'organisation des séances et des buffets, le démarchage auprès des sponsors et les achats, la communication et la création des supports, les distributions sur le marché et dans les commerces de Chagny et des environs, les rédactions et le portage des invitations. Puis pendant toute la durée de l'évènement pour assurer les projections, le transport du matériel, les réceptions de commandes, les mises en place et tenue des buffets, l'installation et le rangement des salles, les présentations et l'accueil des intervenants.

- **Soirées conviviales (présenté par Sylvia) :**

Les membres du CA de CinéMarey travaillent beaucoup pour préparer, organiser et réaliser toutes ces actions ; alors, nous avons décidé de nous réunir aussi 1 fois par trimestre pour nous détendre autour d'un repas réservé chez nos sponsors (soirée resto à La Chicorée à Chagny le 28 mars ; soirée pizza au Virage à Chaudenay le 2 juillet ; soirée burgers au 9 Gd'O à Chagny le vendredi 12 décembre). Bien entendu, chacun paie son repas.

3) Rapport financier de l'exercice 2025 :

David Gaudry, trésorier **et Anthony Gagnard**, trésorier adjoint, présentent le compte d'exploitation 2025 d'où il ressort un excédent de fonctionnement de 493,01 euros (Voir ci-dessous).

COMPTE D'EXPLOITATION 2025

DÉPENSES :		
	Budget	
Cotisations :	650,00	600,00
Frais de gestion :	320,00	252,88
Communication :	500,00	576,00
Location de salles :	200,00	213,00
Reversement recettes des Séances aux Foyers Ruraux :	1 800,00	2 205,00
Réceptions :	700,00	1 156,47
Divers :	200,00	243,08
Achat ou location Films :	1 600,00	756,01
Frais déplacements :	200,00	233,80
Frais intervenants :	1 200,00	718,25
Achat matériel :	200,00	0,00
Prov. amortissement mat. :	0,00	0,00
Prov. maintenance mat. :	1 000,00	1 000,00
Solde débiteur N-1 :	0,00	0,00
TOTAL DÉPENSES :	8 570,00	7 954,49
RECETTES :		
Cotisations :	600,00	680,00
Subventions :	2 300,00	1 229,00
Recettes des séances (à reverser aux Foyers Ruraux) :	1 800,00	2 205,00
Dons :	800,00	913,43
Remboursement frais de déplacement :	0,00	0,00
Manifestations de l'association	0,00	503,46
Buvettes :	0,00	370,00
Sponsors :	800,00	1 250,00
FRGS 71 transf/Vir	0,00	0,00
Divers :	278,46	281,87
Prov. amortissement mat. :	976,80	0,00
Prov ,maintenance mat	1 000,00	1 000,00
Solde créditeur N-1 :	14,74	14,74

TOTAL RECETTES :

8 570,00

8 447,50

excédent de fonctionnement

493,01

Trésorerie = 2 482,32€

Ce rapport est mis aux voix (vote à main levée). Il est adopté à l'unanimité des adhérents présents + procurations.

4) Perspectives et réalisations pour l'année 2026 :

Sylvia Faust Gaudry nous parle des perspectives :

- **CinéVillage :**

4 projections à Chaudenay en janvier et février et mars

- La femme la plus riche du monde
- Zootopia 2 (séance jeune public) et Une place pour Pierrot
- Dossier 137

- **La fête du court métrage :**

- Mercredi 25 mars au centre de loisirs de Chagny (école E.J. Marey)
- Vendredi 27 mars à l'ancien buffet de la gare de Chagny

- **Soirée offerte aux adhérents** en avrilsurprise !

- Projections **CinéVillage** à Chaudenay en avril, mai et juin

- Goat (séance jeune public) et L'affaire Bojarsky
- Les enfants de la résistance
- Alter Ego
- Et une projection en plein air le mardi 30 juin.

- **Animation inter associations** sur le thème de l'alimentation durable et locale

avec CACTUS et Culture au Jardin dans le cadre du festival des solutions écologiques en septembre.

- **CinéVillage** : à partir d'octobre, nouvelle saison

- **Docs en balade** en novembre, peut-être sous une forme nouvelle

- **Collaboration** avec l'EHPAD de Chagny en projet

- **Interventions dans les classes** autour d'un projet sur l'histoire du cinéma

- **Contact** avec l'association chagnotine contre la mucoviscidose

5) Montant des cotisations pour l'année 2026 :

Anthony Gagnard, trésorier adjoint, rapporte la proposition du CA d'augmenter la cotisation 2026.

Elle passe de 10 à **12 € par personne**. Elle reste à **20 € pour un couple**.

Cette proposition est mise aux voix (vote à main levée).
Elle est adoptée à l'unanimité des adhérents présents + procurations.

6) Renouveau du Conseil d'administration (C.A.) :

Hélène Bernard présente cette question.

« La définition du bénévolat : action de la personne qui s'engage librement, sur son temps personnel, pour mener une action non rémunérée en direction d'autrui, ou au bénéfice d'une cause ou d'un intérêt collectif. C'est un don de soi librement consenti et gratuit.

Au sein de CinéMarey, nous, bénévoles, avons librement consenti à mener une action non rémunérée pour faire la promotion du cinéma, notre cause, notre intérêt collectif...

Les bénévoles ne sont pas payés, non pas parce qu'ils ne valent rien, mais parce qu'ils n'ont pas de prix. Sherry Anderson, psychologue.

Les bénévoles vous aideront à traverser les périodes sans argent mieux que l'argent ne vous permettra de traverser les périodes sans bénévoles." Ken Wyman, professeur émérite.

Si nos espoirs de construire un monde meilleur et plus sûr doivent devenir plus qu'un vœu pieux, nous aurons plus que jamais besoin de l'engagement de bénévoles." Kofi Annan »

Notre C.A. doit être composé d'un minimum de 8 personnes et d'un maximum de 22 personnes (article IX des statuts).

Le C.A. 2025 était composé de 15 membres : **Alexia Barthel, Hélène Bernard, Patrick Bernard, Anthony Gagnard, Nathalie Gagnard, David Gaudry, Sylvia Faust-Gaudry, Marie-Odile Herbourg, Thierry Itasse, Alain Le Leuxhe, Thierry Nicot, Jean-Luc Pasquier, Sylvie Tharreau, Isabelle Violot et Sylvie Lachaud-Morel.**

Comme chaque année lors de son AG, CinéMarey fait appel à candidature pour rejoindre notre formidable équipe de bénévoles.

Un appel de candidatures est fait.

Nadine Brunner souhaite rejoindre notre C.A.

Le nouveau C.A. 2026 est élu, suite à un vote à main levée, à l'unanimité.

Il est composé de 15 personnes : **Alexia Barthel, Hélène Bernard, Patrick Bernard, Nadine Brunner, Anthony Gagnard, Nathalie Gagnard, David Gaudry, Sylvia Faust Gaudry, Marie-Odile Herbourg, Thierry Itasse, Sylvie Lachaux-Morel, Alain Le Leuxhe, Thierry Nicot, Jean-Luc Pasquier, Isabelle Violot.**

Le nouveau C.A. se réunira le **mercredi 4 mars à 18h30** au local de l'association.

7) Prise de parole et questions diverses :

Sébastien Laurent donne parole à **Patricia Rossignol**, pour représenter la mairie de Chagny.

Patricia Rossignol remercie CinéMarey pour la belle collaboration réalisée avec la bibliothèque municipale, à l'occasion de la projection d'un film dans le cadre de l'édition 2025 des Docs en balade. Une expérience appréciée, à renouveler en 2026.

Gilles Belfils, président FRGS, intervient. 2026 voit la fin des aides apportées par les FRGS avec la CAF. Il continuera toutefois à appuyer nos dossiers auprès de la Fédération.

En ce qui concerne la programmation CinéVillage, 85 personnes étaient présentes à la dernière réunion de sélection, représentant la trentaine de points de projections 71. Le processus de sélection est donc long. Les films choisis sont des films de qualité, dont certains primés aux César.

Gilles Belfils remercie CinéMarey de venir jusqu'à Fontaines pour la soirée de projection Docs en balade.

Claudette Brunet-Lechenault, conseillère départementale soulève le point des subventions.

La subvention de fonctionnement de 800 € qui nous avait été accordée, n'est pas encore compromise mais pourrait l'être dans les années à venir.

Par contre, la répartition de l'enveloppe départementale de 5 K€, dédiée aux 27 communes, bénéficiera aux nombreuses petites associations qui n'ont pas de budget (FDAVAL). Dans ce cadre, le coup de pouce de 329€ alloué en 2025 sur les restes de budget du département, ne sera donc pas renouvelé.

Sans les 800 € d'aide, il nous faudrait trouver des solutions pour éviter le déficit. L'augmentation de la cotisation en est un bon exemple, tout en étant très supportable.

Claudette Brunet-Lechenault remercie CinéMarey des actions menées. Elle confirme son soutien à notre association.

L'assemblée générale est close à 20 Heures.

Le pot de l'amitié termine cette soirée.

La présidente,

Sylvia Faust Gaudry

La secrétaire,

Marie-Odile Herbourg